

MÈRE PORTEUSE DE L'HBsAg. DOCUMENT D'INFORMATION DE SORTIE

Chère famille, par le biais de ce document, nous souhaitons vous informer qu'au cours du séjour de votre bébé dans notre centre, celui-ci a reçu la première dose du vaccin contre l'hépatite B, ainsi qu'une dose simultanée de gammaglobulines spécifiques anti-VHB. Ce schéma a été appliqué dans les 12 premières heures de vie, conformément aux recommandations établies pour la prévention de la transmission périnatale de l'infection par le virus de l'hépatite B.

Nous tenons à vous informer qu'il est recommandé, afin d'assurer une immunisation adéquate de votre enfant, de lui administrer trois doses supplémentaires (incluses dans le vaccin hexavalent administré à 2, 4 et 11 mois), conformément au Calendrier de vaccination tout au long de la vie en vigueur dans la région de Murcie (<https://www.murciasalud.es/web/vacunacion/calendarios-de-vacunacion>). Vous recevrez plus d'informations à ce sujet dans votre Centre de Santé.

Si vous avez décidé d'allaiter votre enfant, sachez que le fait d'être porteuse de l'hépatite B ne constitue pas une contre-indication à l'allaitement, il n'y a donc aucun inconvénient à allaiter.

Enfin, nous vous informons qu'en suivant ce schéma de vaccination, le risque de transmission de l'infection est réduit au minimum. Dans tous les cas, il est conseillé de réaliser un test sérologique comprenant l'Ag HBs et l'Ac HBs dans votre centre de santé vers l'âge d'un an (1 à 3 mois après la vaccination de 11 mois) pour vérifier qu'il n'y a pas eu de transmission, et qu'il y a eu une réponse adéquate des anticorps après la vaccination.

Nous vous invitons à remettre ce document lors de la première consultation avec le pédiatre dans votre centre de santé pour un suivi approprié de votre enfant.

Nous profitons de cette occasion pour vous adresser toutes nos félicitations pour votre récente maternité.

Cordialement,

Service de Santé de Murcie
Programme de Vaccination